

Cycle / Processus	Observations sur le processus	Procédures	Tâches	Identification des risques	Niveau de risque en 2024	Recensement des fiches de procédure
<b>Cycle Immobilisations et stocks</b>						
<b>Parc immobilier</b>	Immobilisations corporelles de nature immobilière. Ce process concerne à la fois le SFACT et l'AC. Contrôle de la liquidation des demandes de paiement par la direction du Patrimoine pour les opérations immobilières. Il s'agit ensuite de comptabiliser l'entrée de l'immeuble dans le patrimoine de l'établissement, son amortissement, sa sortie, et d'assurer son suivi à l'actif.	Visa des Dps d'investissement	contrôle des articles 18 et 19 du GBCP	Risque financier au regard des montants liquidés	<b>MOYEN</b> : Un visa exhaustif est mis en place sur les Dps liquidées par la Direction du Patrimoine. Un CI de supervision a posteriori sur échantillon est effectué mensuellement. La tenue de Wininvest est trimestrielle (en tant que de besoin) La fiabilisation du patrimoine est à parfaire. La comptabilisation de certains immeubles restent en suspens. Des sorties sont à comptabiliser. Les mises en service ne sont pas toujours effectuées au fil de l'eau malgré les relances des services gestionnaires. L'absence d'inventaire physique empêche la fiabilisation de l'inventaire comptable.	Sorties inventaire : Fiche de procédures sorties actifs (ODG et écritures) Wininvest : Diaporama utilisation Wininvest Comptabilité et liquidation : Fiche sur utilisation des comptes d'immobilisations corporelles Et fiche sur la liquidation et les contrôles des dépenses d'investissement de la Direction du Patrimoine.  Fiche production immobilisée (CROUS Bretagne)
		Réception du bien	traitement comptable à l'actif	Délégation de signature		
		Sortie du bien	traitement comptable à l'actif	Absence ou erreur de valorisation à l'actif		
		Mise en service	traitement comptable à l'actif	Absence de mise en service (absence de transfert au c/21)		
		Inventaire	mise à jour de l'actif dans Wininvest	Absence de sortie des biens de l'inventaire comptable et risque sur la qualité de la PJ. Décalage entre les décisions et délibérations et la traduction comptable de suivi de l'actif		
				Absence de comptabilisation des amortissements		
	Immobilisations incorporelles : il s'agit pour l'essentiel des logiciels et licences attenantes. Ce process concerne à la fois le SFACT et l'AC. Liquidation des demandes de paiement par le SFACT. Il s'agit ensuite de comptabiliser l'entrée du bien dans le patrimoine de l'établissement, son amortissement, sa sortie et d'assurer son suivi à l'actif	Liquidations des Dps d'investissement	liquidation et contrôle des articles 18 et 19 du GBCP	Absence ou erreur de valorisation à l'actif	<b>MOYEN</b> : Les DPs sont liquidés au SFACT. Fiabilisation de l'actif en lien avec la DSI (et la référente CI) et fiabilisation de la comptabilisation des biens relatifs à l'informatique (fiche suite à réunion janvier 2024). Toutefois, l'absence d'inventaire physique empêche la fiabilisation de l'inventaire comptable	Fiche comptabilisation biens informatique
		Réception du bien	traitement comptable à l'actif	Absence de sortie des biens de l'inventaire comptable et risque sur la qualité de la PJ		
		Sortie du bien	traitement comptable à l'actif	Décalage entre les décisions et délibérations et la traduction comptable de suivi de l'actif		
		Inventaire	mise à jour de l'actif dans Wininvest	Absence de comptabilisation des amortissements		
	Autres immobilisations corporelles : il s'agit des immobilisations corporelles non immobilières. Ce process concerne à la fois le SFACT et l'AC. Liquidation des demandes de paiement par le SFACT. Leur cycle de vie est l'entrée du bien dans l'inventaire de l'établissement, son amortissement, sa sortie, et d'assurer son suivi à l'actif.	Liquidations des Dps d'investissement	liquidation et contrôle des articles 18 et 19 du GBCP	Non intégration des biens dans l'inventaire comptable	<b>MOYEN</b> : Les DPs sont liquidés au SFACT. Process connu. Fiabilisation de l'actif en lien avec les différents services métiers (et la référente CI). Mise en place d'une procédure sur le réformé et la cession d'actifs (procédure documentée). Toutefois, l'absence d'inventaire physique empêche la fiabilisation de l'inventaire comptable	Note de procédure sur les sorties d'inventaire et la cession de biens meubles
		Réception du bien	traitement comptable à l'actif	Absence de sortie des biens de l'inventaire comptable et risque sur la qualité de la PJ		
		Sortie du bien	traitement comptable à l'actif	Décalage entre les décisions et délibérations et la traduction comptable de suivi de l'actif		
		Inventaire	mise à jour de l'actif dans Wininvest	Risque de mouvement physique sans modification de l'entité de rattachement		
	Il s'agit des subventions à comptabiliser qui suivent la vie d'une immobilisation. Ce process concerne l'AC. Leur cycle de vie est l'entrée de la subvention dans l'inventaire de l'établissement, rattachée au bien financé (fléchage), sa reprise de quote part de financement, sa sortie et assurer son suivi à l'actif	Réception de la notification	traitement comptable	Absence de suivi de la réception des notifications	<b>FAIBLE</b> : Les subventions sont comptabilisées à l'AC. La fiabilisation des subventions d'investissement a été réalisée. Mise en place d'un GT au niveau du CNOUS afin de fiabiliser la comptabilisation et le suivi à l'actif des subventions d'investissement. Les appels de fonds sont établis par la Direction du Patrimoine et contrôlés par le SFACT.	Fiche de procédure suite à GT Cnous : Diaporama Traitement comptable du financement externe Compte rendu GT fiabilisation du haut de bilan  Fiche subvention et TVA Imputation budgétaire des financements
		Encaissement	traitement comptable	Non vérification de la concordance entre la notification et la convention initiale		
		Titre de régularisation (émission, prise en charge)	traitement comptable du passif	Convention initiale non signée par toutes les parties		
		Inventaire	mise à jour de l'actif avec rattachement financement dans Wininvest	Absence d'émission du titre et absence de suivi des CIP		
	Il s'agit de la comptabilisation des stocks. Ils sont uniquement suivis par les UG restauration. Ce cycle concerne l'AC et le SFACT. Les stocks suivent la méthode de l'inventaire intermittent	Comptabilisation au fil de l'eau sur l'exercice	traitement comptable	Erreur d'imputation comptable	<b>MOYEN</b> : le suivi des stocks est assuré comptablement au fil de l'eau et en fin d'exercice. Le transfert de marchandises non alimentaires des UG restauration de Garone vers Epona date du début 2024. En conséquence, un risque pèse sur la qualité des données issues de cet applicatif et la comptabilisation des stocks en fin d'exercice. Pas de contrôle interne de stocks en 2024 (contrôle conjoint service de la restauration et agence comptable)	Fiche de procédure suite à GT Cnous : Diaporama GT stocks Modèle état des stocks Modèle PV de contrôle  Fiches de contrôle (exemples Crous BFC et Lille) Tableaux d'aide au contrôle (Crous de Lyon)
		Evaluation des stocks	Sortie des données par les UG depuis les applicatifs Garone et Epona	Non concordance de la volrisation des stocks entre ORION et les applicatifs EPONA et Garone		
		Comptabilisation des stocks en fin d'exercice	traitement comptable	Non concordance des données applicatives avec les stocks réels		
		Attribution	comptabilisation			
<b>Avances et prêts</b>	Immobilisations financières autres que participations. Il s'agit des prêts accordés aux personnels et des dépôts et cautionnements versés	Versement	comptabilisation	Risque d'absence des PJ (contrat)	<b>FAIBLE</b> : Attribution réalisée par le service social, versement par l'agence comptable (procédure formalisée). Remboursement effectué par l'agence comptable par un mécanisme de compensation légale sur salaire, Suivi réalisé par l'agence comptable.	Délibération CA du 3 octobre 2022 sur le prêt à taux zéro dans le cadre de l'action sociale
		Remboursement	comptabilisation	Risque d'absence de remboursement		
				Erreur de liquidation		
		Suivi	mise à jour de la liste			
<b>Cycle clôture des comptes</b>						
<b>pilote des opérations de clôture</b>	opérations de clôture des comptes en lien avec les services gestionnaires	calendrier de fin de gestion et note	Elaboration	Dérage du calendrier (date butoir du CA)	<b>FAIBLE</b> : élaboration chaque année d'une note pour l'ensemble des services sur les opérations de fin de gestion, les dates butoirs et les pièces à fournir. Présentation en CODIR. Diffusion sur l'intranet	Note annuelle de procédure et calendrier
			suivi de l'exécution	Impossibilité de produire les justificatifs requis		
		arrêter des comptes	traitement comptable			
		Établissement des opérations	établissement des PJ	Absence d'établissement des opérations		
<b>Écritures d'inventaire</b>	comptabiliser les opérations d'inventaire (amortissements, provisions, PAR, Capacs...)	Comptabilisation	traitement comptable	Absence ou inexactitude des écritures	<b>MOYEN</b> : le processus est suivi. Il convient principalement de fiabiliser les Capacs et les provisions. Note sur les provisions et sur les Capacs pour accompagner les services prescripteurs. Les CCA ne sont pas comptabilisées	Fiche de procédure sur les provisions Fiche sur les Capacs Fiche sur les PAR
				Absence des PJ		

Cycle / Processus	Observations sur le processus	Procédures	Tâches	Identification des risques	Niveau de risque en 2024	Recensement des fiches de procédure
Compte financier	Calcul du prorata de TVA Elaboration des états financiers et rédaction de l'annexe du compte financier	Reprise	traitement comptable	Absence de données (extraction) du SI ORION	FAIBLE : le processus est suivi et normé. Il convient principalement de préparer l'évolution vers Infinoe. Report à 2025 ou 2026	Webconférence + fiches du bureau FCE2B de la DGFiP et guide pratique de la clôture des comptes et fiches Cnous (dématérialiser le compte financier, traitement des arrêtés de comptes, clôture budgétaire, apurement des comptes, apurement des objets de gestion, apurement des pièces budgétaires, opérations de fin d'exercice, traitement régularisation du prorata de TVA, travaux préalables budgétaires, travaux préalables comptables, ouverture exercice)  Fiche analyse financière : Gestion Trésorerie/FR/BFR
		Prorata de TVA	Préparation et traitement comptable			
		Etats financiers	Préparation			
		Annexe	Rédaction	Non respect des normes comptables Non respect du calendrier		
Affectation du résultat	Affectation du résultat dans les comptes	affectation en report à nouveau ou réserve	préparation délibération traitement comptable	Absence de délibération du CA Absence de comptabilisation en N+1	FAIBLE : le processus est suivi et normé.	Webconférence + fiches du bureau FCE2B de la DGFiP et fiches Cnous
<b>Cycle Charges</b>						
Commande publique/bon de commande/liquidation directe	Toute opération soumise au code des marchés publics et textes assimilés. Toute dépense sur bon de commande. Les dépenses en liquidation directe Ce process concerne à la fois le SFACT et l'AC. Liquidation des demandes de paiement, validation, prise en charge et paiement Prise en compte des opérations spécifiques : avances, retenue de garantie...	Liquidation	liquidation et contrôle des articles 18 et 19 du GBCP Gestion des avoirs	Délégations de signature Erreur de liquidation (révision de prix, TVA...) Qualité des tiers dans la base ORION (notamment absence de RIB sur le tiers) Erreur objet de gestion pour les Dps d'avance Absence de retenue de garantie Absence d'EJ Absence de certification du SF Non respect du délai de paiement Absence de traitement des intérêts moratoires Créances atteintes par la prescription quadriennale Insuffisance ou invalidité des PJ au regard de la nomenclature des PJ Erreur d'imputation comptable Erreur de créancier / Acquis libératoire , double paiement, erreur de paiement si sous traitance... Non application des cessions de créances Non prise en compte des avoirs	MOYEN : l'établissement possède un service Achats/marchés et le SFACT/agence comptable distingue les marchés de travaux des marchés de fonctionnement. La connaissance de la réglementation est à parfaire mais les contrôles sont connus et effectués. Le risque est fonction des enjeux et de la complexité des marchés : concerne plutôt les marchés de travaux (voir contrôle interne mis en place sur le processus Parc immobilier). Des contrôles internes mensuels a posteriori sur échantillon ont été mis en place pour toutes les dépenses hors Direction du Patrimoine. Les résultats de ces contrôles suivis sur un exercice sont insatisfaisants. Le taux d'anomalie se situe autour de 23 % en moyenne sur l'année	Fiche sur la fiabilisation de la chaîne de la dépense (+ diapo) Procédure sur le suivi des factures UG/SFACT (+ diapo) Fiche sur la suspension des factures Fiche sur les dépenses sans EJ préalable Fiche sur le visa des dépenses (diapo PNSR) Fiche sur avance/acompte (diapo) Fiche sur la gestion des avances sur marchés (Cnous) + diapo sur avances/acomptes/arhres Fiche sur les intérêts moratoires Fiches sur les versements aux mandataires Note de service 2022 Fiche sur le visa des marchés (diapo PNSR) Fiche sur les devis Vademecum des contrats Fiche cession de créances (Cnous) Liste des comptables comptables en dépense de fonctionnement (actualisée 2023) Diaporama circuit de la dépense pour les services prescripteurs fiches ORION (suivi des liquidations de dépenses, dupliquer un BC, saisie commande simplifiée, exécution budgétaire en AE, exécution budgétaire en CP) Fiches GBCP (processus standard de la dépense, SF concomitant EJ, consommation AE et CP concomitant DP, SF concomitant DP)  Fiches sur le rtraitement comptable du bouclier tarifaire guide bonnes pratiques facturation marchés de travaux Fiche opération LASM mandataire
		Prise en charge et gestion	visa avance et récupération des avances acomptes oppositions retenues de garantie libération des garanties Pénalités			
Interventions	Tout versement de subventions, avec ou sans contrepartie. Ce process concerne à la fois le SFACT et l'AC. Liquidation des demandes de paiement, validation, prise en charge et paiement Utilisation de la CVEC	Liquidation	liquidation et contrôle des articles 18 et 19 du GBCP	En amont : imprécision sur les conditions et les modalités financières dans la rédaction des conventions ou décisions d'attribution Attribution subvention sans réalisation ultérieure de la prestation Absence de récupération des fonds Pour les autres risques (voir commande publique)	FAIBLE : la dépense s'appuie sur un visa classique. Point d'attention sur la qualité de rédaction des conventions ou des décisions d'attribution en amont notamment sur les conditions et les modalités financières.	Pas de fiche spécifique. Fiches communes avec le point sur la commande publique
		Prise en charge et gestion	visa avance et récupération d'avance versement			
Baux	Ensembles des prises à bail de l'établissement, à l'exclusion du crédit bail. Ce process concerne à la fois le SFACT et l'AC. Liquidation des demandes de paiement, validation, prise en charge et paiement	Liquidation	liquidation et contrôle des articles 18 et 19 du GBCP	Absence de liquidation ou liquidation non conforme aux échéances définies dans le bail Pour les autres risques (voir commande publique)	FAIBLE : les baux sont connus et disponibles. Les conditions de révisions de prix et de négociation avec les bailleurs sont bien prix en compte. Renforcement des échanges entre le SFACT et le service de l'hébergement sur la liquidation des redevances. Suivi plus fin des exonérations de taxes (notamment TFPB)	Pas de fiche spécifique. Fiches communes avec le point sur la commande publique
		Prise en charge et gestion	visa versement			
Déplacements	Ensemble des actions : ordre de mission, état de frais et paiement. Ce process concerne à la fois le SFACT et l'AC. Remboursement par le CNOUS des frais de déplacement relatifs aux formations	réception ordre de mission réception état de frais remboursement Etat de frais pour le remboursement du CNOUS	archivage contrôle et liquidation traitement comptable Etablissement de l'état et traitement comptable	Qualité du signataire. Conservation des PJ côté ordonnateur Pour les autres risques (voir commande publique)	FAIBLE : le processus est maîtrisé. Un contrôle interne a priori des états de frais a été mis en place. Les états de frais sont contrôlés par le SFACT avant signature par la direction pour remboursement. Le process de remboursement par le Cnous des frais de formation au CNF est connu et suivi. Il a fait l'objet d'un contrôle interne national par le Cnous en 2023	Fiche de procédure ERD Cnous Guide des frais de mission (intranet) Fiches communes avec le point sur la commande publique
			tdéclaration	Absence ou erreur de liquidation Non respect des délais de déclaration	MOYEN : Risque de retard de paiement des taxes pour les logements de fonctions, demandes de dégrèvements effectuées pour les taxes foncières et TEOM indues,	Fiche mode opératoire déclaration mensuelle de TVA Fiche CNOUS ORION sur la taxe de séjour

Cycle / Processus	Observations sur le processus	Procédures	Tâches	Identification des risques	Niveau de risque en 2024	Recensement des fiches de procédure
<b>Impôts et taxes</b>	Opérations de TVA et de taxe sur les salaires; Taxes foncières; taxe de séjour	Prise en charge et gestion	comptabilisation paiement	Absence de suivi des demandes de dégrèvement	taxe d'habitation et taxe sur les logements vacants. En 2024 (comme en 2023) : suivi de la déclaration GMBI avec de nombreuses difficultés compte tenu de la très faible qualité des informations sur le site de la DGFiP. En outre, problème du logiciel Bed and Crous pour le versement de la taxe de séjour à la Métropole de Lyon	LASM / TVA : fiche TVA LASM dans les établissements publics sup d'enseignement Diaporama formation TVA LASM (Délégation de la Législation fiscale)
<b>Rémunérations (Paye)</b>	Rémunérations du personnel de l'établissement Ce process concerne l'AC	Liquidation par l'AC Prise en charge et gestion	Liquidation Visa de la dépense Justification Traitement comptable	Non respect des délais Non réalisation des contrôles de la paye Délégations de signature Erreur de liquidation (primes, indemnités, mesures salariales nouvelles...) Qualité des tiers Insuffisance ou invalidité des PJ au regard de la nomenclature des PJ Erreur d'imputation comptable	<b>FAIBLE</b> : Le visa porte sur la présence des pièces justificatives des primes et indemnités versées complétée d'un contrôle particulier. Le risque porte principalement sur l'absence de transmission au service RH du nombre d'heures correctement réalisés par les agents (CDD horaires). Contrôle sur pièces aléatoires sur 2 thématiques par an	Diaporama sur les rémunérations des personnels : réglementation et contrôle (formation PNSR) Fiche GBCP sur les subrogations Fiche GBCP sur le gestion de la paie Calendrier de paie annuel  Circulaire avantages en nature repas au sein des CROUS circulaire DGAFP et fiche PNSR des EPN sur les délais de prescription d'assiette en matière de rémunération Fiches gestion paye en période de fermeture du CROUS (période estivale)
<b>Charges financières et assimilées (emprunts)</b>	Charges financières liées aux opérations d'emprunt Ce process concerne l'AC	Liquidation par l'AC Prise en charge et gestion	Liquidation Visa de la dépense Justification Traitement comptable Impact budgétaire	Non respect des délais Délégations de signature Absence de comptabilisation Erreur de liquidation Insuffisance ou invalidité des PJ au regard de la nomenclature des PJ Erreur d'imputation comptable	<b>FAIBLE</b> : Procédure centralisée bien maîtrisée	Fiche de comptabilisation des emprunts du PNSR des EPN (janvier 2024) Note CNOUS analyse des demandes d'emprunt
<b>Cycle produits</b>						
<b>Dotations et subventions</b>	Couvre à la fois les dotations en "capital", les subventions de fonctionnement, quel que soit l'organisme qui l'accorde. Les subventions d'investissement sont traitées supra Ce process concerne l'AC	Liquidation par l'AC Prise en charge de l'ordre de recouvrer  Encaissement	liquidation visa traitement comptable recouvrement  encaissement	Absence de suivi de la réception des notifications Absence d'émission du titre et absence de suivi des CIP Erreur d'imputation	<b>FAIBLE</b> : processus bien maîtrisé.	Non
<b>Recettes diverses</b>	Produits liés aux recettes diverses (redevances domaniales, conventions de recettes, loyers...) Produits liés au recouvrement contentieux (recettes propres à encaisser, répétitions d'indu sur rémunérations, admissions en non valeur...) Ce process concerne l'AC	Liquidation par l'AC Prise en charge de l'ordre de recouvrer  Encaissement  Admission en non-valeur et remise gracieuse	liquidation visa traitement comptable recouvrement  encaissement  demande décision traitement comptable	Formalisation incorrecte des calculs de liquidation Difficultés d'appliquer ce qui est prévu dans les conventions (refacturation) Délai d'émission long pouvant affecter le rattachement des produits à l'exercice Risque dans les délais d'émission des titres Qualité des tiers dans la base ORION Erreur d'imputation comptable Absence ou insuffisance des PJ Non respect des règles de prescription Absence de garants pour le recouvrement contentieux Absence de diligence pour le recouvrement contentieux Absence de recouvrement à l'égard des entités publiques Difficulté de recouvrement sur les occupants sans droit ni titre (OST) Absence d'ANV Absence de suivi des demandes de remise gracieuse Changement d'outil de suivi des étudiants en recouvrement contentieux (MARS)	<b>FAIBLE</b> : les recettes sont centralisées à l'agence comptable, et la tendance est à la réduction du nombre de régies. Les flux d'encaissement ont commencé à être centralisés à l'agence comptable (Izly, Paybox). Toutefois, le recouvrement contentieux a pris du retard (organisation, Covid...). L'année 2024 (comme l'année 2023) a été consacrée aux relances pour éviter la prescription quadriennale, au demandes de renseignement DGFiP et Ficoba et aux SATD (employeurs et bancaires). En outre, fiabilisation du suivi des occupants sans titre : émission plus rapide des titres exécutoires, toutefois le suivi du recouvrement contentieux est à parfaire (suivi dans un tableur EXCEL et conservation des pièces au format papier). Par ailleurs, fiabilisation du process de demande de remise gracieuse avec la mise en place d'un dossier formalisé	Diaporama recouvrement (Formation PNSR) Fiche ANV (nouveau 2023) Instruction SATD dans les EPN (BOFiP 2018) Note logement recouvrement à terme échu Fiche ORION (exécution budgétaire en recettes) Fiches CNOUS ORION (annulation titre totalement encaissé, annulation titre non encaissé, demande de compensation, réduction titre non encaissé, réduction titre partiellement encaissé, réduction titre totalement encaissé, impression des titres, suivi des liquidations de rectes, indu de paiement) Fiche interfaces VEM facturation Fiche des recettes d'hébergement Fiche des recettes de restauration Fiche réductions de recettes Fiches logiciel Mars pour le recouvrement contentieux (champ personnalisé, CRA, mandats, modification de créances, navigation, réfé client et dossier, rôles, structure d'un dossier, création de dossiers, création modèle de recherche, édition de courriers individuels, encaissement sur un dossier, enrichir les informations sur un dossier, réaffectation des dossiers, saisie d'un échéancier) Note exclusion des étudiants sans droit ni titre Fiche de procédure sur la gestion des impayés  Fiche PNSR des EPN sur prescription : ANV ou annulation de titre
<b>Cycle trésorerie</b>						
		Tenue du compte  Encaissement	gestion et rapprochement bancaire encaissement chèques/CB/virements/ prélèvements rejets	Absence ou erreur d'enregistrement		Fiche sur le traitement du relevé DFT Fiche sur la transmission des fichiers de paiement à la DRFiP

Cycle / Processus	Observations sur le processus	Procédures	Tâches	Identification des risques	Niveau de risque en 2024	Recensement des fiches de procédure
<b>Compte bancaire</b>	Compte de dépôt de fonds au Trésor : encaissement, paiement et suivi du compte Rapprochement bancaire Transmission des mobilités bancaires	Paiement	paiement chèques/CB/virement/prélèvements rejets	Erreur de calcul (regroupement de lignes sur une seule opération (ODG) Double comptabilisation Difficulté d'identification d'une opération Oubli ou retard dans la transmission des mobilités bancaires discordance persistante entre solde ORION et relevé DFT Absence archivage des opérations DFT	<b>FAIBLE</b> : le relevé DFT est traité quotidiennement par plusieurs personnes de l'agence comptable. La saisie et la PEC des opérations est scindée, ce qui permet un CI chaque jour. Les fichiers de virements sont réalisés quotidiennement et déposés sur la passerelle de transmission de la DGFiP. Un tableau Excel permet leur suivi Contrôle de supervision et aléatoire	Fiche sur la procédure en cas de perte de chèques Fiches ORION (rapprochement DP/règlement, modifier une instance de règlement, solder partiellement une instance d'encaissement, modifier une instance d'encaissement, multi rapprochement recettes/titres, supprimer un rapprochement de DP) Fiche sur la transmission des mobilités bancaires Fiche comptabilisation Payfip au crédit  Fiche CNOUS suite à GT cycle trésorerie : Diaporama sur le CI du cycle trésorerie
<b>Numéraire</b>	Opérations de caisse	Tenue de la caisse Encaissement Paiement Approvisionnement/dégagement de caisse	tenue encaissement paiement approvisionnement et dégagement de caisse	Erreur d'enregistrement Absence de rapprochement entre la caisse et le carnet de disponibilités Absence de contrôles réguliers de la caisse	<b>FAIBLE</b> : limitation forte du numéraire. Problématique ponctuelle à la rentrée pour l'hébergement. Les transferts de fonds sont réalisés par un transporteur de fonds (marché). Le contrôle interne de supervision sur la caisse est régulier	Non
<b>Cartes : IZLY  Paiement par e-carte</b>	Rechargement des cartes IZLY Fourniture nouvelle carte IZLY Opérations via des e-cartes carrefour ou Auchan	commande et achat restitution des factures reconstitution du fonds disponible	établir le BC et récupérer la e-carte adresser les factures pour traitement (émission DP de régularisation) traitement comptable	défaut d'anticipation des besoins Délais de restitution des factures trop long Délais de traitement de la Dp de régularisation trop long Fonds indisponible sur la e-carte Carrefour ou Auchan Défaut de paiement en cas de renouvellement carte IZLY	<b>FAIBLE</b> : l'enjeu financier est faible. Les modalités de reconstitution du fonds disponible garantit le suivi de la procédure par les services gestionnaires.	Memento utilisation de la carte carrefour Pro Fiche nouvelle carte IZLY
<b>Excédents de versements</b>	Restitution à un tiers d'un indu, ou compensation de cet indu avec la dette de ce tiers	Constatation  Remboursement/imputation	constatation  remboursement ou compensation	Absence de restitution dans les délais Absence de PJ Erreur de montant	<b>FAIBLE</b> : nombre élevé de provisions à restituer chaque fin d'année universitaire aux locataires du Crous. Risque limité car les restitutions des excédents de versement et indus sont réalisés par l'agence comptable ou les régies.	Diaporama et réunions régulières avec les régies pour rappel des délais de remboursement Fiche de procédure sur le remboursement des indus
<b>Cycle états financiers / Gestion régies</b>						
<b>Centralisation des opérations des régisseurs</b>	Arrêtés infra-annuels (chaque mois) et à la clôture de l'exercice	Institution de la régie Transfert des opérations  Réception des opérations	Etablissement des actes constitutifs/prise de fonction du régisseur traitement des opérations par le régisseur/émission de l'ordre de payer/de recouvrer/Vérification des régies  intégration/vérification	Absence de contrôle (notamment sur les caisses) Erreur de concordance dans les rapprochements (exemple : CB données issues de la télé collecte/Logica 2) Intangibilité des PJ (ajout, modification ou suppression) Non respect de la nature des recettes ou des dépenses Non respect des modes d'encaissement ou de paiement autorisés non actualisation des actes (création, actualisation, nomination)	<b>FAIBLE</b> : le 1er stade du contrôle est celui effectué chaque jour par les régisseurs et leur clôture mensuelle. Puis, au 2ème stade, il y a l'intégration des opérations dans la comptabilité générale dans ORION chaque mois (avec contrôle des opérations, concordance des montants et solde des comptes) En outre, la centralisation des opérations et la suppression des régies a limité les risques sur le fonctionnement des régies. Les contrôles sont maîtrisés. Les contrôles sur place sont planifiés et exécutés chaque année. 2024 : contrôle sur place de la régie mixte hébergement/restauration de St Etienne	Fiche sur les régies de recettes et d'avances des Opn (Formation PNSR) Annexes Excel (avances et recettes) Diaporama sur atelier d'échanges sur les modalités de contrôle des régies (Diaporama PNSR) Fiche sur les contrôles sur place Modèle de rapport d'audit Fiche sur la télé collecte manuelle en fin de service CB-Logica (pour les mandataires de caisse) Fiche de procédure sur les régies d'avances Fiche sur Atlas versement sode recettes Fiche gestion réduction recettes régies Fiche installation ou départ régisseur Fiche documents à transmettre Tableur Excel des écritures comptables atlas Note TVA hébergement CROUS Note TVA restauration Fiche procédure Atlas Fiches régies hébergement (H3 recherche étudiant par mail, Atlas H3 chèque impayé, H3 correction d'encaissement, H3 transfert inter résidence, H3Web validation RIB, H3Web saisie RIB, contrôle tété collecte, procédure de signalement des départs CAF, relance paiement Warning) Fiches régies restauration (annulation d'un ticket, rechargement Izly, utilisation caisse, Logica2 utilisation, mode opératoire CB, VEM refacturation, feuille de saisie Atlas et feuille de préparation, ticket client CB ne pas imprimer, clôture comptable de VEM et Logica2, éditions dans VEM, enregistrement CROUS formation, facturation annuelle VEM, édition des bordereaux de factures, MAJ du fichier suivi CB restauration, VEM facturation)
<b>Cycle aides sociales et opérations pour compte de tiers</b>						
<b>Aides sociales au personnel ou aux</b>	Traitement des e-cards Carrefour	commandes contrôles des cartes	réception du tableau de commandes contrôle de cartes téléchargées ou non	Erreur d'attribution	<b>FAIBLE</b> : procédure maîtrisée. Tableau de suivi partagé DVE/AC pour les aides	

Cycle / Processus	Observations sur le processus	Procédures	Tâches	Identification des risques	Niveau de risque en 2024	Recensement des fiches de procédure
AIDES SOCIALES au personnel ou aux étudiants	Traitement des e-cards Carrefour Ce process concerne l'AC	Constitution des pièces justificatives	Elaboration du tableau des télé chargements et complétement du tableau de commande	Erreur d'attribution Délai de traitement long	FAIBLE : procedure maitrisee. Tableau de suivi partage DVE/AC pour les aides annuelles et ponctuelles. Contrôle mensuel tableau/ORION	Fiche de procédures sur le e-cards Carrefour
		comptabilisation	traitement comptable			
CVEC	Comptabilisation et suivi des versements des étudiants selon les différents modes (Payfip/FDJ) Comptabilisation et suivi des reversements aux établissements d'enseignement Cycle géré par l'AC Comptabilisations de la part CROUS Financement d'actions ou projets d'investissement	collecte CVEC	traitement comptable	Erreur dans la comptabilisation des versements Erreur de comptabilisation selon millésime Suivi erroné des versements Absence de traitement des demandes de remboursement Erreur de reversement aux établissements d'enseignement supérieurs	FAIBLE : procédure maîtrisée	Circulaire collecte et reversement CVAC du CNOUS
		versement aux établissements d'enseignement supérieurs	traitement comptable			
		Réconciliation CVEC	Vérification du suivi de la CVEC			
Réception / Versement des bourses	Traitement des demandes de versement des bourses suite aux transmissions de la DVE Cycle qui concerne l'AC Vérification des noms, des comptes bancaires, des montants	réception des attributions de bourses	traitement comptable	Absence de traitement des attributions ou comptabilisation erronée (compte comptable selon les bourses) Discordance dans le suivi par millésime universitaire/comptabilisation sur exercice comptable (année civile) Absence de traitement des mails de versement Versement non conforme Suivi erroné des versements Discordance dans la réconciliation des bourses	FAIBLE : procédure maîtrisée. Contrôle des RIB par échantillon au regard du volume des versements. Suivi des versements (attribution) et des paiements via un tableau Excel partagé DVE/AC. En fin d'année réconciliation des bourses (bilan avec rapprochement ORION)	NON
		réception des demandes de la DVE	transmission des mails			
		versement des bourses	traitement comptable			
		Réconciliation des bourses	Vérification du suivi des bourses			
Cycle transverse						
Contrôle des délégations de signature et habilitations informatiques	Réception des délégations de signature et gestion des habilitations	Réception des délégations de signature et gestion des habilitations	Vérification des délégations de signature attribution et suppression des habilitations	Intervention d'un personne non délégataire Habilitation d'une personne non délégataire	FAIBLE : les délégations de signature avec un impact financier sont contrôlés annuellement par la fondée de pouvoir (VEM-LOGICA, ATLAS, EURODEP, MARS). Les nominations de mandataires sont mis à jour annuellement	Fiche création d'un nouvel utilisateur Fiche procédures métiers Fiche fermeture des droits Fiche de modification des habilitations Fiche de modification des profils
	Revue des habilitations	Revue annuelle des habilitations	Pointer l'ensemble des habilitations	Absence de suppression des habilitations de personnes ayant quitté leur fonction Habilitation selon un profil inapproprié Habilitation d'une personne non délégataire		
Création des tiers (fournisseurs et clients) et contrôle des tiers	Création des tiers dans la base tiers ORION. Ces tiers sont soit des fournisseurs soit des clients.	création des tiers clients création des tiers fournisseurs contrôle de la création des teirs fournisseurs et du RIB	saisie et fiabilisation saisie et fiabilisation fiabilisation de la base et sécurisation des paiements	Saisie erronée risque de fraude (sur les RIB, cession de créances...) Incomplétude des informations Absence ou invalidité des PJ	MOYEN : la fiabilisation de la base tiers a été renforcée. Un contrôle interne spécifique a été mis en place pour la fiabilisation des informations et la sécurisation de la présence des RIB dans la base tiers fournisseurs. Toutefois, des liquidations de dépenses sont encore effectuées sans présence de RIB sur le tiers fournisseur. Il faut encore fiabiliser les mises à jours	Fiche de procédure saisie des tiers Fiche fraude FCE2B

- niveau de risque faible
- niveau de risque moyen
- niveau de risque élevé